



Communiqué de presse du 31 août 2020

La menace pèse sur les lacs, les bois et les marais lucernois! Le canton de Lucerne ne fait rien

Les MfE, BirdLife, Pro Natura et le WWF déposent une dénonciation pour omissions

Dans de nombreux cantons, l'agriculture engendre des émissions d'ammoniac et de phosphore beaucoup trop élevées qui sont extrêmement nocives pour l'environnement. Le canton de Lucerne est un exemple extrême de cette situation, et ce, depuis des décennies. Cependant, le Département de la construction, de l'environnement et de l'économie de Lucerne (DCEE) ne s'attaque pas au problème avec suffisamment de détermination. C'est pourquoi les associations cantonales de WWF, de Pro Natura et de BirdLife ainsi que des Médecins en faveur de l'Environnement MfE, ont, de concert avec leur organisation nationale, déposé une dénonciation auprès du Conseil d'État. Car, ce faisant, le canton de Lucerne enfreint des lois environnementales, détruit des espaces vitaux et compromet la santé de la population.

Ces dernières années, des représentants des organisations environnementales ont sans cesse rendu attentif au fait que, depuis des décennies, dans le canton du Lucerne, beaucoup trop d'ammoniac et de phosphore sont libérés dans l'environnement. Par le passé, les autorités n'ont essuyé que des échecs avec leurs mesures. Mis sous pression par le lobby agricole, le DCEE n'a pas osé imposer des mesures plus pertinentes et a retardé leur mise en vigueur. Les objectifs adoptés pour réduire les émissions d'ammoniac et de phosphore sont trop peu ambitieux et sont, de loin, insuffisants pour ménager l'environnement et pour respecter les lois applicables de la confédération. C'est pourquoi les organisations exigent que le DCEE les améliore immédiatement ou, faute de quoi, qu'il élabore avec la confédération un plan d'urgence en vue d'appliquer la loi.

Des mesures insuffisantes

«Il est inadmissible que le canton approuve des mesures pour lesquelles il est clair, dès le départ, qu'elles sont insuffisantes», dit Kurt Eichenberger en qualité de représentant de toutes les organisations impliquées. «Cela s'apparente à un refus de travailler du

département compétent. Depuis des décennies, nous attendons en vain des mesures plus pertinentes. C'est pourquoi nous avons déposé cette dénonciation.»

En provenance de l'agriculture

97% de l'ammoniac dispersé dans l'environnement dans le canton de Lucerne provient de l'agriculture. Les valeurs limites de l'ammoniac qui, transporté par l'air, surfertilise des bois et des espaces vitaux précieux au niveau écologique, sont, dans certaines zones, dépassées d'un facteur de deux à trois. Les sols surfertilisés au phosphore sont, d'une part, des sols contaminés imputables à l'agriculture et, d'autre part, une conséquence des prescriptions de fertilisation trop peu restrictives. À chaque pluie, le phosphore présent en excès est lessivé et entraîné dans les lacs du Plateau. Ces problèmes sont particulièrement marqués dans le canton de Lucerne puisque, depuis des décennies, l'élevage des animaux de rente qui y est pratiqué est supérieur à la moyenne - c'est davantage que ce que le sol et l'environnement ne peuvent supporter. C'est pour cela que les associations environnementales revendiquent également, depuis des années, une réduction des troupeaux des animaux de rente.

Des dommages énormes pour l'homme et l'environnement

Car les impacts des émissions sont graves: les prairies et les prés fertilisés par l'ammoniac véhiculé par l'air deviennent gras, les prairies maigres et les marécages sont détruits de manière insidieuse et la biodiversité diminue. Les racines des arbres sont affaiblies et, en même temps, les arbres poussent plus vite. De cette manière, les bois perdent leur stabilité et leur fonction de protection. L'ammoniac présent dans l'air est aussi tout particulièrement préoccupant pour les êtres humains. Il se répercute, par le truchement de la formation de particules fines, sous forme d'asthme ou de maladies pulmonaires.

Les apports élevés en phosphore polluent les lacs de Baldegg, de Hallwil et de Sempach depuis des décennies. Croissance des algues, manque d'oxygène et mortalité des poissons, telles en sont les conséquences. C'est pourquoi, les lacs sont «sous assistance respiratoire» depuis bientôt 40 ans, une assistance financée par l'argent des contribuables. Maintenant, il faut enfin des objectifs ambitieux et des mesures appropriées, car les enjeux sont considérables: notre santé, un environnement intact, la vie des générations futures.

Informations de fond:

MfE, BirdLife, Pro Natura, WWF:

Dénonciation envers le Département de la construction, de l'environnement et de l'économie de Lucerne (en allemand)

Contacte :

Kurt Eichenberger, directeur de projet dénonciation, WWF, 079 830 96 80